

SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE
PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 29 juin 2024
au CISL ETHIC ETAPES LYON
103 boulevard des Etats-Unis, 69008 Lyon

Étaient présents :

- La présidente
- Les délégués des sections
- Les responsables de groupe
- Les membres du conseil d'administration
- Samuel CHAMBAUD, responsable administratif du siège

La présidente Marie CONSTANCIAS, déclare, à 9h10, ouverte l'assemblée générale 2024 des membres de la Société française de la Croix Bleue portant sur l'exercice 2023.

APPEL DES DELEGUES ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Nombre de membres du CA convoqués	12
2. Nombre des membres du CA présents	10
3. Noms des membres du CA présents :	Marie CONSTANCIAS, Henry CASANOVA, Yves BALLAVEN, Michèle PAUPARDIN, Bernard ROMAIN, Marc MARGELIDON, Jean Jacques DIETSCH, Jean-Claude SCHERER, Corinne DERANGERE, Alain CHARPENTIER
4. Nombre total de sections	37
5. Nombre total de membres	542
6. Nombre total de délégués de sections convoqués	47
7. Nombre de délégués de sections présents	36
8. Nombre de pouvoirs (hors CA)	8
9. Nombre de délégués de sections représentées	44
10. Total des votants	44
11. Représentation	95%

Le quorum étant atteint et l'ordre du jour approuvé, l'assemblée générale peut donc se poursuivre normalement

PROPOSITION DES 4 SCRUTATEURS

Le conseil d'administration propose quatre scrutateurs à savoir :

- Section de Saint-Etienne : Valérie RABAGLIA
- Section de Audincourt : Jean-Pierre BRUNNER
- Section de Belfort : Brigitte MARCHAND
- Section de Riom : Daniel SAHUT

APPROBATION DU PV DE L'AG 2023

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
	44	44	0	0

Le PV est approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Avant de débiter l'Assemblée Générale 2024, faisons une minute de recueillement en souvenir de ceux qui nous ont quittés en 2023.

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons aujourd'hui. Nous avons également la chance d'avoir presque tous les membres du Conseil d'administration présents, et Samuel, notre salarié que vous connaissez.

Bienvenue aussi aux nouveaux qui ne savent pas encore dans quoi ils se sont engagés,

Je souhaite aussi la bienvenue à Cécile Daniel, directrice du centre de Post Cure de Virac, qui est venu en personne nous présenter son rapport sur le centre.

Étant donné que nous avons un bon nombre de présents et que nous avons atteint le quorum, je déclare officiellement l'ouverture de l'Assemblée Générale 2024.

Si je suis ici aujourd'hui devant vous, et vous tous devant moi, c'est dû au fait que nous avons réalisé un changement crucial dans nos vies. Nous avons décidé de changer, conscients que cela s'est fait progressivement, nous le savons bien. Rien n'est impossible.

En tant qu'adhérents de la Croix Bleue, malgré nos différences, notre objectif est commun : il est d'accompagner les personnes et leurs familles qui souffrent des conséquences de leurs addictions, qu'elles soient liées à des substances ou non, en cherchant à réduire les risques encourus.

Dans toutes les sections et groupes, il est inévitable que des personnalités et des égos entrent en conflit. Certes, cette diversité apporte une richesse d'idées et de débats variés. Parfois, cela peut conduire à des tensions et des discussions enflammées, mais c'est aussi ce qui rend les échanges intéressants et enrichissants.

Lorsque des différends surviennent au sein du groupe de parole, il est préférable d'en discuter ultérieurement, dans un environnement apaisé, en présence du responsable du groupe. Les réunions du bureau sont idéales pour cela, et il est possible de contacter un administrateur pour résoudre ces conflits.

Nous voulons éviter que les nouveaux membres se sentent découragés ou démissionnent à cause de conflits personnels lors des réunions. C'est pourquoi nos règles et nos discussions de groupe excluent explicitement les sujets de politique, de religion et d'ego.

Il faut être ouvert à de nouvelles idées pour dynamiser nos sections, tout en restant humble et en acceptant que certains membres participent moins activement. En tant que pairs aidants, notre rôle est de montrer aux autres qu'il est possible de surmonter les obstacles, un sujet que nous approfondirons dimanche matin lors de la présentation du dossier 2024.

Nous avons hérité d'une organisation solide et il est primordial de préparer le terrain pour nos successeurs, afin de maintenir une Croix Bleue forte, unie et apaisée. Même si la gestion administrative peut vous sembler ardue, n'oublions pas que le conseil d'administration est là pour nous soutenir, et qu'il suffit de demander de l'aide en cas de besoin.

Il est essentiel de respecter les délais pour les rapports d'activité et les comptes. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à solliciter l'aide de Samuel ou Alain, notre trésorier, qui se tient prêt à vous assister sans hésitation. Alain, le génie de la comptabilité qui a su me faire apprécier ce domaine souvent mal perçu, est toujours là en début d'année pour venir en aide aux trésoriers en détresse des sections ou groupes afin de boucler les comptes annuels. Avec l'aide d'Annie Michel, ils forment une équipe formidable dans la commission des Finances.

Corinne, notre secrétaire à la retraite depuis septembre 2023, peut consacrer un peu plus de son temps à notre association, notamment en assurant la présentation de nos actions dans les établissements scolaires.

Bernard Romain, notre Vice-Président, a brillé en 2023 en menant de main de maître les festivités des 140 ans de notre association, et représente fièrement nos valeurs à la SFA.

Yves, notre breton généreux et dévoué, révélera davantage ses talents de pair-aidant demain matin.

Jean-Jacques, qui s'occupe de La Croix Bleue internationale, partagera un message inspirant demain matin. Il se forme régulièrement grâce aux sessions proposées par la CBI, dont la liste sera prochainement envoyée.

Jean-Claude a brillamment assuré la promotion estivale de notre association auprès des médias et des campeurs, et a même fait sensation dans les médias et journaux télévisés.

Norbert continue de soutenir nos actions et agit avec la prévention routière et d'autres associations.

Samuel, notre dévoué salarié, jongle efficacement entre la gestion des projets, l'administration et les demandes de subventions. Toujours prêt à aider et à orienter les membres en difficulté, il a récemment suivi une formation sur l'addictologie pour améliorer ses compétences d'écoute et d'orientation. Son engagement se manifeste également à travers des e-learning pour rester informé de l'actualité addicto.

Cette année, le Conseil d'administration évolue et se renouvelle. Certains membres s'en vont pour suivre d'autres chemins de vie, comme Michèle Paupardin, qui m'a soutenu lors de mes débuts au CA. Nous avons partagé notre histoire avec émotion, les larmes aux yeux, en attendant notre train à la Gare de Lyon. Michèle est une véritable perle, une référence majeure dans ma vie.

Henry Casanova se concentrera dorénavant sur sa section et son groupe, tandis que Bernard Griffaton est absent pour des raisons de santé. Il a laissé un petit mot que notre Vice-président, Bernard Romain, lira.

Quant à Marc, qui se représente pour un nouveau mandat pour six ans, prendra sa retraite en 2025 et bénéficie d'un mécénat de compétences de La Macif, lui permettant de consacrer un jour par semaine, le vendredi, à notre projet d'intérêt général. Le mécénat de compétences est une belle initiative, mettant les compétences des salariés au service de projets associatifs.

Et d'autres qui s'en viennent

Frédérique Sandel, responsable à Strasbourg, apporte déjà une grande contribution à la Croix Bleue. Sa jeunesse, son enthousiasme et son expertise dans les réseaux sociaux sont des atouts indéniables. Il est essentiel de souligner qu'elle ne craint pas d'accentuer ses efforts pour amener de nouvelles idées, des envies renouvelées et une motivation constante.

Pascal Lefebvre, un homme du Nord depuis longtemps profite désormais des Hauts-de-France. A force de travail, il a su remonter la section de Saint Quentin ce qui n'était pas une mince affaire.

Nous regrettons l'absence de Frédéric Blaser, tout en gardant l'espoir qu'il retrouve ses forces après une hospitalisation urgente. Selon ses médecins dans trois mois, ce dernier, reconnu de tous pour son engagement envers la Croix Bleue, mérite nos meilleurs vœux de rétablissement et notre soutien. Malgré son absence temporaire, sa contribution précieuse n'est pas oubliée.

Samuel, notre salarié dévoué, est un maillon essentiel de notre équipe. Son dévouement lors des réunions, la mise en place de projets et l'administration des subventions nationales témoignent de sa compétence et son engagement envers notre association. Son investissement dans des formations, notamment en addictologie, démontre son souci d'aider au mieux les personnes en détresse et de rester au fait des développements dans son domaine.

Cette année, la communication est au cœur de nos préoccupations. Malgré un travail remarquable, peu de personnes connaissent réellement notre association. La Croix Bleue reste trop discrète. C'est pourquoi nous avons mis en place une commission sur la communication pour renforcer notre visibilité. Grâce à l'initiative de Frédéric Blaser aidé par le support de Jean Claude Scherer, et de toute l'équipe subvention communication. Avec la formation « Les essentiels de la Croix Bleue », nous avons essayé de rassembler les adhérents autour d'une même voix. Nous avons eu un accueil chaleureux de la part de tous les groupes, démontrant ainsi l'importance de notre travail et de notre message. Notre objectif est de présenter cette communication unifiée à la région parisienne d'ici la fin de l'année. A la suite de quoi tous les groupes auront reçu ce premier message.

Je sais que vous attendez avec impatience la deuxième partie de celle-ci : s'investir et faire vivre le mouvement. Cependant, nous devons attendre le rétablissement de Frédéric, prévu au 4ème trimestre de 2024.

Alain présentera le rapport financier, démontrant que nos groupes et sections sont extrêmement actives pour mener des actions et rechercher des subventions.

Je tiens à remercier tous les adhérents des groupes et sections pour leur mobilisation. Pour que notre association prospère, il est essentiel que notre travail soit reconnu. Ce soir, nous discuterons ensemble des actions à mener.

Mon mandat se terminant aujourd'hui, je vous demande de me renouveler votre confiance pour deux années supplémentaires. Je souhaite finaliser les projets que j'ai initiés et veiller à ce que tous les adhérents se sentent en confiance au sein de la Croix Bleue.

Il est essentiel que le siège social, les administrateurs et nos moyens de communication (flyers, affiches, etc.) soient connus de tous. Nous devons également organiser la suite de nos formations pour renforcer nos compétences et parler à nos subventionneurs de notre bénévolat et de notre professionnalisme. Il est aussi important que nos outils de communication arrivent jusqu'au adhérents (Libérateur, newsletter).

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais c'est notre histoire. Nous avons surmonté les obstacles pour devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Poursuivons

Marie CONSTANCIAS
Présidente de la Croix Bleue

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
	46	46	0	0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Cf rapport d'activités présenté par Samuel CHAMBAUD

RAPPORT FINANCIER 2023

Le trésorier national est un collaborateur de la présidente de l'association et se doit d'être une aide pour l'ensemble de l'association. A ce jour il est aidé par la commission des finances pour les contrôles des comptes des sections et groupes. La composition de cette commission est très limitée car seule Annie MICHEL et moi-même la composons. Un grand merci, devant vous tous, à Annie qui, très professionnellement et très courtoisement, a passé de nombreuses heures de travail en prenant en main le contrôle d'une grande partie des vérifications de vos comptes.

Une fois vérifiés par la commission, les comptes sont transmis au cabinet d'experts comptables, In Extenso, qui contrôle sous d'autres angles, nous demande les justificatifs et explications, opère le regroupement de l'ensemble des entités de la Croix Bleue : Sections, groupes, Camping, le centre de Virac. Les comptes consolidés sont alors vérifiés et approuvés par le commissaire aux comptes qui nous en fera lecture après ce rapport (Experts et Entreprendre Paris). Notons que pour la 4ème année cette année les comptes sont proposés au vote en présentiel de l'AG.

Comme vous le savez ou le pressentez, la tenue de la comptabilité, qu'elle soit au niveau de la section, ou celle du siège impose de la rigueur, du suivi journalier, ou à chaque relevé de la banque, et non simplement en fin d'année.

Le Bilan financier du Siège : c'est Samuel CHAMBAUD, maintenant seul salarié au siège, qui saisit une partie des écritures comptables du siège. Une collaboratrice d'In Extenso est chargée de passer les autres écritures, de notre comptabilité et de la partie salariale.

Voyons quelques chiffres significatifs pur l'année 2023 :

Les recettes : En matière de recettes, nous constatons un maintien de la subvention de la CNAM ; 80000€ (à noter que la moitié a été versée en 2023, l'autre moitié en 2024, ce qui aurait pu mettre notre trésorerie en difficulté), celle du ministère de la Santé, via la Camerup, (24.359€) et celle de la FNDVA (3.000€), soit 107.159€ = plus de 80 % des recettes totales du siège.

(La CNAM nous a indiqué que la subvention versée chaque année depuis de nombreuses années à hauteur de 80.000 € ne sera plus systématique et remplacée par des appels à projets d'envergure nationale, financés par le « fonds Addictologie ». Le conseil d'administration est avisé et conscient qu'il nous faudra mettre en place des projets d'actions répondant aux objectifs fixés pour pouvoir continuer d'avoir un Siège actif et organisateur. Pour 2024, nous venons d'apprendre qu'elle serait limitée à 70 000€. Il nous faut rechercher d'autres sources de financement. Vous en avez en région. Il est indispensable de rendre compte de vos actions et de vos formations en région pour justifier nos besoins. Le C.A. a chargé une équipe pour rechercher des financements.

Les recettes de cotisations sont stables : 21 040 € en 2023 = 526 membres

En conclusion, quelques pistes que vous connaissez pour que l'association survive : la demande de subventions publiques, le don, le mécénat d'entreprise, la cotisation, la vente de produits ou de services.

En matière de dépenses : Hausse des dépenses par rapport à 2022 : 185000€ en 2023 contre 157654€ en 2022, dû en grande partie aux frais des 140 ans. Une grande partie de ces dépenses ont été prises en charge par les sections. De même, le choix du CA de former nos membres aux « essentiels de la Croix Bleue » a occasionné des dépenses. De son côté le conseil d'administration a opté pour réaliser 1 réunion sur 2 en visio pour limiter les dépenses. Et bien sûr nous subissons les hausses des prix du gaz par exemple.

Les 140 ans : Une grande partie des dépenses a été financée par les sections et les participants. Le siège de la Croix Bleue a toutefois participé pour 6.400 € à cette manifestation qui a réuni plus de 200 personnes et reste un succès, tant pour l'organisation opérationnelle que financière.

La trésorerie du siège : est de 85.849€ fin 2023 contre 231 412 fin 2022. 40 000€ de la subvention CNAM sera versée en février.

Par ailleurs pour expliquer cette baisse de trésorerie de 105000€, nous avons soldé un reliquat de taxe sur les salaires de 28000€, assuré le départ à la retraite de Mme Monteux (prime et taxes) le reversement à Virac de 50000€ pour la vente du pavillon.

Le résultat 2023 du Siège est de 4 705.72€

Les sections : Nous demandons chaque année aux trésoriers des sections de remonter leurs comptes au mois de janvier. Notons le bon suivi des comptes de trésorerie dans chaque section. (Toujours quelques retardataires) ... La trésorerie des sections et groupes au 31/12/2023 s'élève à 188.698 €, contre 229 636€ fin 2022, soit une baisse de trésorerie de 40 938 € ; Veillez aussi à ne pas garder en caisse des numéraires trop important (9299€ fin 2023).

Déficit comptable des groupes et sections : - 8 452 €

Un autre point relevé lors des contrôles : LES livrets possédés par certaines sections : la loi interdit pour une association d'ouvrir plusieurs comptes d'épargne. Or nos comptes laissent apparaître orès de 25000€. Nous risquons l'annulation de tous les intérêts et une amende de 25% des sommes. Ces comptes d'épargne doivent donc être fermés au plus vite. Rappelons à nouveau que la Croix Bleue est une association nationale, que les sections sont des entités sans autorité juridique, et que les sommes détenues par chaque section appartiennent à la Croix Bleue, et ne sont pas propriété de la section. Il apparaît aussi que certaines sections ont ouvert des comptes d'épargne. Or la loi interdit la détention de plusieurs livrets A. Une régularisation sera donc nécessaire avant le changement de banque.

En cas de fermeture les soldes seront reversés soit au groupe après une décision du groupe ou au siège. Il est important que vous nous transmettiez les conventions concernant les subventions perçues. Le commissaire aux comptes, lors de son rôle de vérification, peut aussi nous demander d'autres justificatifs. Merci de nous transmettre ces documents quand ils vous sont demandés.

Centre de Virac : La comptabilité de Virac est suivie par un cabinet d'expert-comptable Rouvière d'Aubenas. Celle de la Presqu'île a été reprise par le cabinet In Extenso.

Le camping : La trésorerie au 31/12/2023 est de 8 883,36€, soit + 3378,86€ par rapport à 2022.

Compte tenu des amortissements des installations techniques et des matériels, le résultat comptable de : +3 040,02€

Le bilan général de la Croix Bleue :

Après la présentation des comptes globalisés par le commissaire aux comptes nous aurons à nous prononcer sur Les résultats et les votes :

Le Siège : + 4 705.72 € affectés au compte de report à nouveau du Siège

Virac ; Résultat affecté au compte report à nouveau : + 1 121€

Camping : + 3 040,02 €

Groupes, sections : Le cumul des résultats des sections dégage une perte de - 8 452 € (déjà 16 460,56 € en 2022)

Soit un résultat des comptes consolidés / excédent + 415 €

Changement du montant de la cotisation : Pour permettre au Siège et à l'association une poursuite de ses activités, et compte tenu que la cotisation a été maintenue à 40€ depuis 2017, le conseil d'administration (vote de 17 février 2024) vous propose, pour l'année 2025, la cotisation à 45€.

Vote pour le montant de la cotisation à 45€

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	44	44	0	0

L'augmentation de la cotisation à 45€ est approuvée à l'unanimité

Les nouveautés en cours :

- Changement de banque : Les difficultés rencontrées avec la Banque postale nous sont régulièrement remontées, notamment quand il s'agit de remettre des espèces à la Poste Par ailleurs la Banque postale nous a fait part de la hausse des frais de tenue de compte, passant de 13,50€ à 54 € en 2025 par trimestre (216€/an). Après une première approche avec le crédit mutuel en 2020 avant la Covid, Le conseil d'administration a validé à l'unanimité le 12 avril le changement de banque pour tous les comptes de LBP. Afin d'uniformiser et d'avoir un œil sur l'ensemble des comptes Il sera demandé aux titulaires d'autres banques de rejoindre le Crédit mutuel. La présentation du Crédit Mutuel et les modalités vous seront présentées après ce rapport.

- Reçus pour dons : J'ai écrit en mai aux trésoriers des sections et groupes pour les informer de la nouvelle réglementation concernant les reçus délivrés par les sections ; ceux-ci ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu doivent maintenant être déclarés au fisc (loi du 25 août 2021). Ces reçus, numérotés, seront repris sur un état récapitulatif téléchargeable sur le site de la Croix Bleue et transmis ne même temps que les comptes et les relevés de banque.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et tiens à votre disposition les documents comptables de chaque entité.

Merci pour votre confiance.

Alain CHARPENTIER

Trésorier de la Croix Bleue

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	44	44	0	0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

M. CHARRAS, notre commissaire aux comptes, est venu nous présenter les comptes consolidés de toutes les entités Croix Bleue. Il certifie, sans réserve, que les comptes sont réguliers, sincères et ne présentent aucune anomalie significative.

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	44	44	0	0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2024 CHARGES		BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2024 PRODUITS	
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 Achats	6 800,00 €	70 Vente produits fini-marchandise-prestation service	
Prestations de service	1 800,00 €		
Achats matières et fournitures	2 500,00 €	74 Subventions d'exploitation	107 400,00 €
Autre fournitures	2 500,00 €	ETAT	
61 Service extérieurs	25 850,00 €	CAMERUP	24 400,00 €
Locations	8 450,00 €	FLCA	80 000,00 €
Entretien et réparation	2 500,00 €	REGION(S)	
Assurance	3 700,00 €	DEPARTEMENT(S)	
Documentation	9 000,00 €	Intercommunalité(s) : EPCI	
divers	2 200,00 €		
62 Autres services extérieurs	65 200,00 €	COMMUNE(S)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	35 300,00 €		
Publicité, publication	9 500,00 €	ORGANISMES SOCIAUX	
Déplacements, missions	19 500,00 €	FNDVA	3 000,00 €
Services bancaires, autre	900,00 €	FONDS EUROPEENS	
63 Impôts et taxes	5 450,00 €		
Impôts et taxes	3 600,00 €	L'agence de service et de paiement	
Autres impôts et taxes	550,00 €	Autres établissements publics	
F.Postaux + Tél	1 300,00 €	Aides privées	
64 Charges de personnel	38 100,00 €	75 Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Rémunération des personnels	24 000,00 €	cotisations	22 000,00 €
Charges sociales	13 800,00 €	dons manuels ou legs	3 000,00 €
Autres charges de personnel	300,00 €	76 Produits financiers	
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	77 produits exeptionnelles	10 000,00 €
Autres charges de gestion courante LPI		Participations des sections	10 000,00 €
Remboursement prêt Virac + Sections		78 Reprises amortissements et provisions	0,00 €
66 Charges financières	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS	142 400,00 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	86 Emplois des contributions volontaires en nature	150 000,00 €
Congrès		860 Secours en nature	
Charges sur exercices antérieur		861 Mise à disposition gratuite de biens et service	
68 Dotation aux amortissements	1 000,00 €	862 Personnel bénévole	150 000,00 €
Dotation	1 000,00 €	TOTAL	292 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	142 400,00 €	87 Contributions volontaires en nature	150 000,00 €
		870 Bénévolat	150 000,00 €
86 Emplois des contributions volontaires en nature	150 000,00 €	871 Prestations en nature	
860 Secours en nature		875 Dons en nature	
861 Mise à disposition gratuite de biens et service		TOTAL	292 400,00 €
862 Personnel bénévole	150 000,00 €		
TOTAL	292 400,00 €		

VOTE	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	44	44	0	0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vote pour la présidence nationale

Noms	Votants	OUI	NON	BLANC / NUL	ABSTENTION
CONSTANCIAS Marie	46	46	0	0	0

Marie CONSTANCIAS est réélue à la présidence de l'association

Vote pour les administrateurs

Noms	Votants	OUI	NON	BLANC / NUL	ABSTENTION
BLASER Frédéric	46	42	3	0	1
LEFEBVRE Pascal	46	41	3	1	1
MARGELIDON Marc	46	27	15	3	1
SANDEL Frédérique	46	43	1	0	2

Les 4 candidats intègrent le Conseil d'administration

CENTRE DE VIRAC

Cf Présentation PowerPoint par Cécile DANIEL

RAPPORT DU CAMPING

Cf Présentation PowerPoint par Jean-Claude SCHERER

ASSEMBLEE GENERALE 2025

La prochaine assemblée générale se fera le 28 juin 2025 au centre omnisport de Vichy.

L'assemblée générale est close à 13h00

La Secrétaire,
Corinne DERENGERE



La Présidente,
Marie CONSTANCIAS

